TRGIRTO | Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO

La séance du 14 juin 2023 à l'hôtel V de Gatineau

La séance du 15 juin 2023 en mode virtuel

Date : Séance du mercredi 14 juin 2023
Heure : De 9h00 à 12h00
Endroit : en mode présentiel à l'hôtel V de Gatineau

Représentants

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Stéphane Taillon	Louisiana-Pacifique		X
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood		X
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières	X	
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais		X
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais	X	
	François Céré	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X Zoom	
	Jean Fink	Fédération chasseurs et pêcheurs - Outaouais		X
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	X	
	Alain Lacoste	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais		X
	François Saumure	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais	X Zoom, arrive à 10h00	
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides	X	
Groupe Nature	Monique Boivin	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Gérard Desjardins	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Nathalie Magnan	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X	
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X Zoom, quitte à 9h15	
	Mathieu Trépanier	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X Zoom	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		

Remplaçants et observateurs

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Maurice Thibaudeau	Observateur	Club des ornithologues de l'Outaouais	**X**
Marcel Larocque	Observateur	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	**X**
Marcel Thibault	Observateur	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	**X**
Rostand Champlain Azegue Temgoua	Observateur	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Vanessa Joanisse	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
Dominic Lauzon	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
Isabelle Paquin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X** Zoom
Jean-Michel Labbé	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
Marcelle Falardeau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
L-Pierre Bélanger-Ducharme	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
Charles Blais, ing.f.	Coordonnateur de la TRGIRTO	**X**

Ordre du jour

Mercredi le 14 juin 2023 de 9h00 à 12h00

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour du 14 et 15 juin 2023
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 et 22 mars 2023
4. Suivi de la rencontre du 21 et 22 mars 2023
   a) Suivi des actions
5. Nouvelles
6. Projet de planification collaborative
7. Ajustements à la grille de gestion des écarts
8. Bilan des travaux sylvicoles commerciaux
9. Bilan des travaux sylvicoles non-commerciaux
10. Consultation publique - Acériculture

    Ajournement

Jeudi le 15 juin 2023 de 13h00 à 16h00

11. Demande du RLTP de l'Outaouais
12. Plan d'action des BGA à l'égard des recommandations du CERFO
13. Présentation sur les activités de Culture forestière en Outaouais
14. Plan de récupération du bois affecté par les feux de forêt
15. Obligations des détenteurs de permis de bois de chauffage commercial
16. Stratégie de communication de la TRGIRTO
17. Rapport d'activités 2022-2023 de la TRGIRTO
18. Varia
19. Levée de la rencontre

---

1. Ouverture de la rencontre

M. Charles Blais, le coordonnateur de la TRGIRTO, indique qu'il y a quorum et avise les représentants que la séance est enregistrée.

M. Gérard Desjardins, vice-président de la TRGIRTO, déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Desjardins fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 14 et 15 juin 2023.

TRGIRTO 202306-1

Sur proposition de M. Jacques David, secondée de M. Mario Bélisle, l'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 14 et 15 juin 2023 est adopté et ce, en maintenant le point 14 Varia ouvert. M. Jacque David inscrit un point au varia : ponts et chemins. Aussi, les partenaires de la TRGIRTO conviennent de traiter le point 14 au début de la séance du jeudi 15 juin.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 et 22 mars 2023

TRGIRTO 202306-2

Sur proposition de M. Alain Lacoste, secondée de M. Jason Durand, il est unanimement résolu d'adopter le compte rendu de la rencontre du 21 et 22 mars 2023 tel que libellé.

4. Suivi de la rencontre du 21 et 22 mars 2023

a) Suivi des actions

M. Blais passe en revue le document Suivi des actions de la rencontre du 21 et 22 mars.

5. Nouvelles

Voici les nouvelles qui ont été partagées avec les partenaires de la TRGIRTO.

- Mme Vanessa Joanisse annonce qu'au cours de la prochaine année, elle assurera, par intérim, la coordination avec les communautés des Premières Nations de la région de l'Outaouais au MRNF. La nomination d'une nouvelle personne pour assurer la coordination des travaux de la TRGIRTO au MRNF se fera sous peu.

  Les partenaires de la TRGIRTO félicitent Mme Joanisse et lui souhaitent bon succès dans ces nouvelles fonctions.

- M. Mario Bélisle indique que la Fédération des producteurs acéricoles du Québec annoncera bientôt l'émission de nouveaux contingents. Cela devrait susciter un intérêt de la part des producteurs à l'égard des érablières situées sur le territoire forestier public de l'Outaouais.

- M. Charles Blais rappelle aux partenaires de la TRGIRTO le départ de M. Yannick Dufour au mois d'avril dernier. Les partenaires de la TRGIRTO tiennent à souligner la belle contribution de M. Dufour aux travaux de la TRGIRTO ces dernières années.

  TRGIRTO 202306-3

  Il est unanimement résolu par les partenaires de la TRGIRTO de remercier M. Yannick Dufour pour sa belle contribution aux travaux de la TRGIRTO au cours des dernières années, et de souligner son rôle à titre de représentant de la Société des établissements de plein-air du Québec.

- M. Gérard Desjardins rappelle aux partenaires de la TRGIRTO une nouvelle parue dans les médias de la région de l'Outaouais à l'effet que l'entreprise Rio Tinto aurait un intérêt à acquérir les installations de l'usine de pâte située à Thurso pour lancer un projet de bio-charbon.

6. Projet de planification collaborative

M. Louis-Pierre Bélanger-Ducharme, professionnel au MRNF, présente un bilan des travaux réalisés par le sous-comité de travail associé au projet de planification collaborative.

M. Desjardins remercie M. Bélanger-Ducharme pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Bélanger-Ducharme (C. Blais)

7. Ajustements à la grille de gestion des écarts

M. Louis-Pierre Bélanger-Ducharme, professionnel au MRNF, présente les recommandations du sous-comité de travail au projet de planification collaborative à l'égard des ajustements à être apportés à la grille de gestion des écarts. Ces ajustements concernent les modalités de consultation et d'harmonisation associées aux chemins d'accès à être planifiés dans les secteurs d'intervention potentiels (SIP).

Les recommandations du sous-comité de travail vont comme suit :

- Modifier la note 4 de la grille de gestion des écarts: La zone de consultation correspond aux superficies des secteurs d'intervention potentiels (SIP) à laquelle s'ajoute, pour les chemins, une zone tampon de 200 mètres de part et d'autre du tracé consulté et une zone tampon de 1 000 mètres autour des SIP;
- Aux limites de territoires fauniques structurés, planifier avec précision les chemins d'accès potentiels qui pénètrent vers l'intérieur de ces territoires, ou qui créent de quelconques accès supplémentaires;
- Que la région teste cette nouvelle façon de faire et l'ajuste au besoin d'ici les prochaines consultations (prévues à l'année 2025).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On rappelle que dès la mise en place de l'actuel régime forestier à l'année 2013, il a été convenu de laisser aux industriels forestiers la responsabilité de réaliser l'harmonisation opérationnelle et de voir à la localisation des chemins d'accès;
- On rappelle qu'à la dernière rencontre de la TRGIRTO les 21 et 22 mars 2023, les partenaires de la TRGIRTO ont convenu d'aller de l'avant avec les recommandations du sous-comité de travail au projet de planification collaborative qui ont pour but d'améliorer les processus de planification forestière, d'harmonisation des usages, et d'harmonisation opérationnelle;
- On rappelle que cette série de recommandations du sous-comité de travail a pour but de permettre aux utilisateurs du territoire concernés de discuter entre eux des modalités opérationnelles et ce, à un moment où les paramètres entourant la planification du secteur d'intervention se précisent;
- On mentionne qu'au moment de la consultation publique portant sur l'ajout de SIP au PAFIO, les utilisateurs concernés – les locataires de terres publiques, les pourvoiries, les acériculteurs, autres – pourront toujours signifier leurs préoccupations. Ces préoccupations seront ainsi captées pour être discutées à une étape plus propice i.e. au moment où les paramètres du chantier se précisent;
- On mentionne que les industriels forestiers vont généralement utiliser les chemins d'accès existants sur le territoire forestier public. Cela dit, les industriels forestiers doivent parfois localiser un chemin d'accès à un autre endroit notamment afin de respecter les obligations inscrites au Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF).

TRGIRTO 202306-4

Sur proposition de M. Dominik Chartier, secondée de M. Mario Bélisle, il est unanimement résolu d'adopter les recommandations du sous-comité de travail au projet de planification collaborative qui concernent des ajustements à être apportés à la grille de gestion des écarts en ce qui a trait aux modalités de consultation et d'harmonisation associés aux chemins d'accès à être planifiés dans les secteurs d'intervention potentiels, lesquelles recommandations se présentent comme suit :

- Modifier la note 4 de la grille de gestion des écarts: La zone de consultation correspond aux superficies des secteurs d'intervention potentiels (SIP) à laquelle s'ajoute, pour les chemins, une zone tampon de 200 mètres de part et d'autre du tracé consulté et une zone tampon de 1 000 mètres autour des SIP;
- Aux limites de territoires fauniques structurés, planifier avec précision les chemins d'accès potentiels qui pénètrent vers l'intérieur de ces territoires, ou qui créent de quelconques accès supplémentaires;
- Que la région teste cette nouvelle façon de faire et l'ajuste au besoin d'ici les prochaines consultations (prévues à l'année 2025).

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Bélanger-Ducharme (C. Blais)

Intégrer à la grille de gestion des écarts les recommandations adoptées par les partenaires de la TRGIRTO (MRNF)

8. Bilan des travaux sylvicoles commerciaux

M. Jean-Michel Labbé, professionnel au MRNF, présente le bilan des travaux sylvicoles commerciaux et de l'état de situation de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) en Outaouais.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- Les équipes du MRNF sont à analyser s'il y a lieu d'initier la préparation d'un plan spécial pour la récolte préventive du bois qui se trouve dans les peuplements les plus vulnérables face à l'épidémie de TBE (i.e. récupérer les arbres avant qu'ils ne meurent et que leurs bois ne se dégradent notamment à cause de certains insectes ravageurs tel que le longicorne noir);
- On mentionne que la progression actuelle de l'épidémie de TBE laisse prévoir qu'à compter de l'année 2025 on pourrait commencer à observer de la mortalité dans les peuplements concernés (sapinières, pessières).

M. Desjardins remercie M. Labbé pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Labbé (C. Blais)

9. Bilan des travaux sylvicoles non-commerciaux

Mme Marcelle Falardeau, professionnelle au MRNF, présente le bilan des travaux sylvicoles non-commerciaux pour l'Outaouais.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On précise que les deux principales essences reboisées en Outaouais sont l'épinette blanche et l'épinette noire;
- On mentionne que les équipes du MRNF sont en réflexion à savoir s'il y a lieu de changer les essences à reboiser en Outaouais sachant les changements climatiques – et les changements globaux – qui s'annoncent.

M. Desjardins remercie Mme Falardeau pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Falardeau (C. Blais)

Vu l'heure, les partenaires conviennent de traiter le point 10 « Consultation publique – Acériculture » au début de la séance de demain (jeudi le 15 juin).

AJOURNEMENT DE LA RENCONTRE À 12h15

Date : Séance du jeudi 15 juin 2023
Heure : De 13h00 à 16h00
Endroit : en mode virtuel sur Zoom

Représentants

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Stéphane Taillon	Louisiana-Pacifique		X
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood	X	
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières		X
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais		X
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais	X	
	François Céré	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Jean Fink	Fédération des chasseurs et pêcheurs - Outaouais		X
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	X	
	Alain Lacoste	Citoyen		X
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais	X	
	François Saumure	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais	X	
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides	X	
Groupe Nature	Monique Boivin	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Gérard Desjardins	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Nathalie Magnan	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X	
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Mathieu Trépanier	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X	
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		

Remplaçants et observateurs

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Marcel Larocque	Observateur	Regroupement des locataires de terres publiques - Outaouais	**X**
Andrée Gagnon	Observatrice	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides	**X**
Sylvain Delagrange	Représentant scientifique	UQO-ISFORT	**X** arrive à 15h00

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Isabelle Paquin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
Mélanie Varin-Lacasse	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
Dominic Lauzon	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
Geneviève Carrier	Enviro Éduc-Action	**X**
Vanessa Joanisse	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	**X**
Charles Blais	Coordonnateur de la TRGIRTO	**X**

M. Blais confirme qu'il y a quorum.

M. Mathieu Trépanier, président, ouvre la séance à 13h00.

10. Consultation publique - Acériculture

Mme Mélanie Varin-Lacasse, professionnelle au MRNF, présente les pages web qui contiennent toutes les informations concernant les demandes de permis d'intervention pour la culture et l'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles sur territoire forestier public (ci-après appelé le permis).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On rappelle que l'émission de nouveaux permis se fait en synchronisme avec les émissions de nouveaux contingents de production acéricole émis par les gestionnaires du Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec;
- On précise qu'à la demande des représentants des Producteurs et productrices acéricoles du Québec, le MRNF a récemment invité les actuels titulaires de permis à soumettre leurs demandes en lien avec leurs projets d'agrandissement. D'ici quelques semaines, le MRNF sera en mesure de partager l'information quant aux demandes reçues et retenues;
- On indique qu'une consultation publique portant sur les questions de l'acériculture sur territoire forestier public est prévue d'être lancée au cours de l'été qui vient. Plus de précisions concernant cette consultation viendront sous peu;

- En ce qui a trait à cette prochaine consultation publique qui se déroulera fort probablement au cours de l'été, les partenaires de la TRGIRTO conviennent qu'une présentation leur soit faite au retour des vacances estivales.

M. Trépanier remercie Mme Varin-Lacasse pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO les hyperliens menant aux pages web sur le site du MRNF (C. Blais)

11. Demande du RLTP de l'Outaouais

M. Jacques David, à titre de représentant du Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP), demande aux partenaires de la TRGIRTO de signifier leur appui à la démarche du RLTP visant à modifier l'article 55 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, afin d'ajouter les détenteurs de baux de villégiature et d'abris sommaires à la liste des organismes invités à toutes les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la province de Québec.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On précise que ce ne sont pas toutes les TGIRT du Québec qui ont un représentant des locataires de terres publiques qui participent à leurs travaux;
- On précise que la présence d'un représentant des locataires de terres publiques aux TGIRT est indispensable compte tenu du grand nombre de détenteurs de baux de villégiatures et d'abris sommaires sur l'ensemble du territoire québécois;
- On précise que la présence d'un représentant des locataires de terres publiques aux TRGIRT favorise grandement la concertation et l'harmonisation des activités des divers utilisateurs du territoire;
- On précise qu'il s'agit d'une demande qui concerne le politique et le législatif, et qu'à cet égard, la Direction générale des forêts de l'Outaouais du MRNF n'aura d'autre rôle que d'en informer les hautes instances à Québec.

TRGIRTO 202306-5

Sur proposition de M. Jacques David, secondée de Mme Monique Boivin, il est unanimement résolu de signifier au Regroupement des locataires de terres publiques l'appui des partenaires de la TRGIRTO dans leur démarche visant à modifier l'article 55 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, afin d'ajouter les détenteurs de baux de villégiature et d'abris sommaires à la liste des organismes invités à toutes les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire de la province de Québec.

ACTIONS : Transmettre au Regroupement des locataires de terres publiques la résolution d'appui des partenaires de la TRGIRTO (C. Blais)

12. Plan d'action des BGA à l'égard des recommandations du CERFO

M. Christian Picard, représentant des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement, indique que le plan d'action des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) est toujours en

préparation et qu'il pourra être présenté lors d'une prochaine rencontre de la TRIGRTO à l'automne prochain.

On rappelle que les experts du CERFO ont émis leurs recommandations dans le cadre du mandat visant à documenter l'impact de la machinerie sur la régénération et les sols dans les coupes partielles en Outaouais.

13. Présentation sur les activités de Culture forestière en Outaouais

Mme Geneviève Carrier, directrice générale de l'organisme Enviro Éduc-Action, présente les activités de Culture forestière réalisées en Outaouais au cours de la dernière année.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On précise que pour les sorties scolaires en forêt, on utilise surtout les boisés à proximité des écoles et ce, afin de maximiser le temps que les enseignants mettent à la disposition d'Enviro Éduc-Action pour la tenue de l'atelier;
- On précise que le financement provenant du MRNF pour la tenue d'activités de culture forestière n'a pas de volet qui permette de soutenir des investissements du type « verdissement de la cour d'école »;
- On précise que le financement annuel provenant du MRNF pour la réalisation d'activités de culture forestière en Outaouais est de 90 000 $.

M. Trépanier remercie Mme Carrier pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Carrier (C. Blais)

14. Plan de récupération du bois affecté par les feux de forêt

Mme Isabelle Paquin, professionnelle au MRNF, et M. Dominik Chartier, représentant des BGA à la TRGIRTO, présentent l'état de situation en ce qui concerne les récents feux de forêt en Outaouais et les considérations dont doivent tenir compte les professionnels du MRNF pour la préparation d'un plan spécial visant la récupération du bois affecté par ces feux.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On précise que les feux de forêt en Outaouais ont affecté sérieusement les activités, les équipements et les installations de nombreux acteurs du milieu;
- On précise que ces feux de forêt entraînent des conséquences néfastes sur tous les plans : environnemental, social et économique;
- On explique que lors d'épisodes de feux, les autorités du MRNF ont notamment à établir un plan spécial visant la récupération du bois affecté par ces feux;
- On explique que la préparation d'un plan spécial par les autorités du MRNF se fait selon des modalités et des règles précises;

- Du côté des industriels forestiers concernés, on mentionne qu'on a notamment identifié le feu # 238 comme étant propice pour une récupération du bois, et qu'il y a lieu de le prioriser dans le cadre de la préparation d'un plan spécial par les autorités du MRNF en Outaouais;
- On convient que pour la préparation de ce plan spécial, il sera important de consulter les acteurs clés dont les communautés des Premières Nations et les industriels forestiers. À cet égard, les représentants du MRNF confirment que les modalités entourant la préparation d'un tel plan spécial prévoient de telles consultations.

M. Trépanier remercie Mme Paquin et M. Chartier pour leurs présentations.

TRGIRTO 202306-6

Sur proposition de Mme Monique Boivin, secondée de M. Dominik Chartier, il est unanimement résolu :

- De communiquer à la Direction générale des forêts de l'Outaouais du MRNF la préoccupation des partenaires de la TRGIRTO à l'égard de la situation des feux de forêt en Outaouais et de ses effets sur les acteurs du milieu;
- De demander aux autorités du MRNF d'établir rapidement un plan spécial pour la récupération du bois affecté par les feux de forêt en Outaouais et ce, en priorisant le feu # 238;
- De demander aux autorités du MRNF de s'assurer que la préparation de ce plan spécial se fasse dans le respect des modalités et des mesures réglementaires et législatives existantes, notamment en ce qui a trait à la consultation des communautés des Premières Nations.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO les documents présentés par Mme Paquin et M. Chartier (C. Blais)

Transmettre à la direction générale des forêts de l'Outaouais du MRNF la résolution des partenaires de la TRGIRTO (C. Blais)

15. Obligations des détenteurs de permis de récolte de bois de chauffage commercial

Mme Vanessa Joanisse, professionnelle au MRNF, présente les obligations des détenteurs de permis de récolte de bois de chauffage commercial.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On précise que toute entreprise ou tout individu œuvrant dans le commerce du bois de chauffage peuvent obtenir un permis pour la récolte de bois de chauffage commercial en présentant une demande dans les unités de gestion du MRNF. Les demandes sont par la suite analysées par les professionnels du MRNF et, s'il y a lieu, un permis est alors émis;
- On précise que l'essentiel des demandes de permis de récolte de bois de chauffage en Outaouais sont faites par les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA). Dans leurs secteurs d'intervention, les BGA se retrouvent régulièrement avec des bois à récolter mais pour lesquels il n'y a pas de preneurs immédiats (ex. les bois à pâte d'érables rouges).

Les permis de récolte de bois de chauffage commercial permettent aux BGA de sortir ces bois de la forêt et, au cours de la saison, de leur trouver une destination pour les mettre en valeur;

- Autre que les BGA, les détenteurs de permis de récolte de bois de chauffage commercial demeurent peu nombreux en Outaouais;
- On précise que les détenteurs de permis de récolte de bois de chauffage commercial ont les mêmes obligations que toutes les autres entreprises qui réalisent des travaux d'aménagement forestier sur le territoire forestier public à l'égard du RADF, de l'entente sur l'harmonisation du calendrier des opérations, des ententes d'harmonisation opérationnelle, de l'inscription des activités sur l'outil web « Calendrier des chantiers », autres;
- On précise que les professionnels du MRNF accompagnent les plus petites entreprises qui détiennent de tels permis afin de les aider à bien respecter leurs obligations.

M. Trépanier remercie Mme Joanisse pour sa présentation.

16. Stratégie de communication de la TRGIRTO

M. Charles Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente la version préliminaire de la stratégie de communication. Il présente également la démarche proposée laquelle vise à mandater un comité de communication pour poursuivre la préparation de la stratégie et voir à sa mise en œuvre.

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On indique qu'il y a lieu de développer des outils et des activités afin que les utilisateurs du territoire forestier public aient une meilleure compréhension des rôles et mandat de la TRGIRTO, et des processus de planification forestière et de consultation.

M. Trépanier remercie M. Blais pour sa présentation

TRGIRTO 202306-7

Sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Jacques David, il est unanimement résolu de mandater un comité de communication pour voir à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication de la TRGIRTO pour l'horizon 2023-2028.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la version préliminaire de la stratégie de communication de la TRGIRTO (C. Blais)

Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la démarche pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication de la TRGIRTO pour l'horizon 2023-2028.

17. Rapport d'activités 2022-2023 de la TRGIRTO

M. Charles Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, présente la version préliminaire du rapport d'activités 2022-2023 de la TRGIRTO.

M. Blais invite les partenaires de la TRGIRTO à lire la version préliminaire du rapport d'activités 2022-2023 de la TRGIRTO et, au besoin, à lui faire part des ajustements à y apporter. M. Blais indique que ce rapport doit être transmis au MRNF, au plus tard le 30 septembre 2023.

M. Trépanier remercie M. Blais pour sa présentation

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la version préliminaire du rapport d'activités 2022-2023 de la TRGIRTO (C. Blais)

Transmettre au MRNF la version finale du rapport d'activités 2022-2023 de la TRGIRTO d'ici le 30 septembre 2023 (C. Blais)

18. Varia

Aucun point n'a été discuté au varia.

19. Levée de la rencontre

TRGIRTO 202306-8

Sur proposition de M. Mario Bélisle, secondée de M. Gérard Desjardins, il est unanimement résolu de faire la levée de la rencontre.

M. Trépanier, président, lève la séance à 16h00.